Bulgarie : à Septemvri, un maire réélu malgré la tourmente judiciaire

Description

En février 2018, des agents de la Commission de lutte contre la corruption (KPKONPI) avaient lancé une enquête préliminaire pour corruption à l'encontre de la municipalité de Septemvri (ville de 23 000 hab., district de Pazardzhik) sur instruction du Procureur spécial. Ils avaient alors perquisitionné la villa du maire Marin Rachev, mettant la main notamment sur un cahier accablant l'élu : au printemps 2017, l'intéressé aurait signé au nom de la ville un contrat de plus de 226 000 levs (soit près de 115 700 €) avec une entreprise chargée de la réparation de la voierie, travaux qui n'auraient jamais été réalisés mais auraient été facturés et réglés pour un coût jugé anormalement élevé.

Le maire a été inculpé et arrêté mais, en pleine campagne électorale, libéré sous caution (130 000 levs/66 500 euros). En mai 2019, le tribunal d'instance de Pazardzhik a condamné l'intéressé à deux ans et demi d'emprisonnement avec sursis, avant de saisir ses avoirs bancaires et ses biens (9,28 millions de levs/4,75 millions €). Le couple Rachev a fait appel mais la sentence du tribunal de grande instance a été confirmée en appel en décembre 2019.

Entre temps, M. Rachev, soutenu par la majorité gouvernementale (GERB), a été largement réélu (près de 70 % des voix), le 29 octobre 2019. L'avocat Nikolai Batashki, président de l'association « Sauver la municipalité de Septemvri », a récemment annoncé le lancement imminent d'une procédure de révocation réclamée par la commission électorale municipale. D'autres contrats conclus par M. Rachev sont en jeu, ainsi qu'un arrêté municipal mris en faveur de l'entreprise de sa propre mère.

Sources : *Duma, Za istinata, Mediapool, OffNews.*

date créée
12/01/2020
Champs de Méta
Auteur-article : Stéphan Altasserre